

Crise. Les intouchables de la haute finance

Dans un livre choc, cinq spécialistes français décryptent et dénoncent les agissements de la haute finance, et son implication dans les crises actuelles. Au programme : fraudes, escroqueries, liens avec le crime organisé. En toute impunité !

En 2010, la banque Goldman Sachs a préféré payer 550 millions de dollars plutôt que d'affronter un procès.

Photo EPA



« La haute finance, au travers de quelques banques d'investissement, a emprunté les pires méthodes du banditisme classique. »

Un universitaire français

La crise des subprimes le Graal des escroqueries

1. VENDRE DES « PRÊTS À NEUTRONS ». Première escroquerie : inciter des ménages modestes à contracter des prêts immobiliers qu'ils ne pourront pas rembourser. On les a appelés « prêts à neutrons » car, comme la bombe, ils détruisent les individus, mais laissent les bâtiments intacts (les ménages ruinés doivent céder leur maison).

2. DISPERSER, MAQUILLER. La seconde escroquerie est beaucoup plus sophistiquée : extraire de ses comptes les dettes des ménages, et les rendre invisibles, en les dispersant et les intégrant à de complexes « produits financiers innovants ». Avec la complicité des principales agences de notation, ces titres sont artificiellement présentés comme fiables et sains. Ils contaminent le système financier américain, puis mondial.

3. CRIER À L'AIDE. Les États versent aux banques en difficulté, dès 2007 puis en 2008, 4.500 milliards de dollars, « pour les sauver d'une crise qu'elles ont provoquée et qui ne leur aura coûté à elles que 1.300 milliards ». La crise attire l'attention sur les pratiques de la banque Goldman Sachs. C'est ainsi que sont repérés le maquillage des comptes grecs et leur très mauvaise santé financière.

On connaissait les incorruptibles. Voici, de l'autre côté du miroir, les intouchables. Des criminels en col blanc, des bandits de la haute finance qui, grâce au lobbying et à une ingénierie financière de haute volée, ont appris à détourner des pans entiers de l'économie. La crise des subprimes aux États-Unis en 2008 ? C'est eux. Les dettes plongeantes et les cures d'austérité qui secouent la planète, et l'Europe en particulier ? Indirectement, encore eux.

Cinq limiers français

« La haute finance, au travers de quelques banques d'investissement, a emprunté les pires méthodes du banditisme classique », accuse un universitaire français, Xavier Raufer. Selon ce criminologue, enseignant-chercheur à Paris II, la sphère financière serait ainsi devenue une vaste « scène de crime », avec des « zones de non droit » et des « prédateurs ». Pour la passer au crible, Xavier Raufer a réuni une équipe de fins limiers : un policier, un universitaire, un magistrat et un ancien inspecteur des impôts, tous spécialistes en criminalité financière et en géopolitique. Les résultats de leurs investigations sont réunis dans un livre coup-de-poing : « La Finance pousse au crime » (Éditions Choiseul, 17 €). Cette stupéfiante enquête les a menés au cœur du système : Wall Street.

Comme un match sans arbitre

« Wall Street ne consacre plus à son activité normale de la finance - créer du capital pour des entreprises et accompagner leur naissance et leur croissance - que 1 % de son temps », assène Xavier Raufer. Le reste est consacré à spéculer : les banques jouent et parient pour leur propre compte. Parfois contre les intérêts de leurs propres clients ! La faute à la déréglementation, accuse « La Finance pousse au crime ». La haute finance serait parvenue à

imposer ses choix (en sélectionnant, via les financements de campagne, les candidats des partis qui lui sont favorables) : moins il y a de règles, mieux c'est. Un : les marchés sont plus fluides. Deux : l'absence de règles ne constituerait pas un problème, puisque les marchés s'autoréguleraient. Il y aurait une sorte « d'équilibre naturel ». « Imaginez un match de foot où on enlèverait les arbitres sous prétexte qu'ils ralentissent le jeu, pointe un sénateur américain dans le documentaire "Goldman Sachs, les nouveaux maîtres du Monde" (réalisation de Jean-Luc Léon). Je ne voudrais pas rester cinq minutes au milieu de ce match-là. »

Trous noirs et argent du crime

Ces espaces sans règles, ces « trous noirs de la finance » existent déjà. « 44 % des transactions financières sont invisibles car elles sont opérées sur des plates-formes non réglementées, affirme le livre. On ne sait plus qui achète quoi, ni à quel prix. » Cette invisibilité est encore renforcée par des formules algorithmiques qui permettent désormais d'exécuter des transactions à très grande vitesse (un millième de seconde). Impossible de surveiller pareils flots d'informations ! Trop rapide, trop volumineux, trop complexe.

Ce formidable outil à frauder n'a d'ailleurs pas échappé à la grande criminalité. Les cartels de la drogue et des trafics en tous genres y ont aussi recours. La crise ? Pas pour le crime organisé ! Qui dispose de liquidités abondantes et ne demande qu'à investir dans l'économie légale quand les banques prêtent moins et que les PME crient à l'aide ? « Les grandes organisations criminelles dont les divers trafics rapportent, chaque année, des centaines de milliards de dollars », répondent les auteurs de « La Finance pousse au crime ». Selon eux, des banques ont même été « sauvées

par l'afflux d'argent noir », entre 2007 et 2009. L'argent du crime représentait, en 2009, « 15 % du produit brut mondial, soit l'équivalent du PNB de l'Australie ».

Autre exemple de liens avec le crime organisé : l'affaire Madoff. Ce président fondateur d'une des principales sociétés d'investissement de Wall Street est à l'origine d'une escroquerie de 65 milliards de dollars ! Qui était son bras droit, rappelle « La Finance pousse au crime » ? Un financier lié à la mafia. En saura-t-on plus ? En plaidant coupable, Bernard Madoff n'a pas eu besoin de fournir d'explications. Pas de procès, pas de remous.

À qui le tour ?

Et puis, il est facile de braquer le projecteur au mauvais endroit. Prenons la fraude aux prestations sociales, dont on nous rabâche qu'elle coûte cher à l'État. C'est vrai. Mais celles qui coûtent le plus cher à l'État ne sont pas là. Les trois quarts de la fraude aux finances publiques (près de 40 milliards d'euros par an) proviennent de la fraude à la TVA et du travail illégal !

À côté de cela, combien de « bulles », de marchés artificiellement créés (Internet, immobilier, photovoltaïque, Dom Tom...), à coups d'incitations fiscales, ont déjà éclaté ou sont en passe d'exploser ? La prochaine ? « La bulle football », prédisent les auteurs de « La Finance pousse au crime ». Une autre ? « Le Brésil va s'effondrer », pronostique Xavier Raufer, pointant « l'absurdité » du concept de « Bric » (NDLR, acronyme désignant les grandes puissances émergentes : Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). Un concept tout droit sorti... des coffres d'une des grandes banques d'investissement américaines (Goldman Sachs).

Hervé Chambonnière

Et vive le plaider coupable !

Le plaider coupable américain ? Les banques lui disent un grand merci. Le principe : si une entreprise fautive accepte de modifier son comportement (« On ne recommencera plus, M. le juge), et de payer une pénalité, elle échappe aux poursuites. Un accord à l'amiable en quelque sorte. C'est rapide (pas d'enquête et de procès interminables), pas cher pour le contribuable, et les victimes sont sûres d'être indemnisées (pas de risque de non-lieu ou de relaxe). C'est surtout un formidable outil à enterrer les affaires. Des exemples ? Ils fourmillent.

51 flag', aucun procès

Quand la SEC, le gendarme de la bourse américaine, épingle la banque Citigroup pour avoir fourgué à ses clients un milliard de produits financiers pourris, alors qu'elle-même pariait, pour son propre compte, sur leur effondrement, la banque éteint toute poursuite en acceptant de verser 285 millions de dollars. En 2010, le même cas se produit avec la tentaculaire banque Goldman Sachs. Là encore, pas de

procès, mais 550 millions de dollars pour clore l'affaire. Énorme ? « C'est l'équivalent de quinze jours de profits de la banque en 2009. » Depuis 1996, sur les 51 cas où le gendarme de la bourse américaine a été saisi, aucun n'a débouché sur un procès. Pire : la plupart des banques recommencent ! Depuis 1999, Citigroup et Bank of America ont récidivé sept fois. Merrill Lynch et UBS, six fois. JP Morgan, cinq fois. Suivent de près Goldman Sachs et Deutsche-Bank... La justice ne rate pas un voleur à la tire. Pour un criminel en col blanc, elle offrirait presque thé et petits gâteaux.

Quelques conseils

Mais point besoin d'aller jusque-là. L'impunité est organisée déjà bien en amont. Il suffit de respecter les règles précédemment édictées (transactions intrajuridiques, etc.). En voici d'autres : inclure le plus de personnes dans le système. « Tout le monde est lié, et personne n'est responsable de rien. » Mieux : y intégrer un escroc. Si les choses se gâtent, c'est lui

qui saute. Autre conseil : activer un intense lobbying auprès de l'élite (« pour les gens ordinaires, la communication suffira »). Les cibles ? Les parlementaires, qui votent les lois ; les instances gouvernementales, « qui en contrôlent l'application et la sanction » ; les universitaires et les économistes, « pour leur légitimité » ; la presse, « dont la manne publicitaire accordée par les clients limite les critiques »... Saupoudrez le tout d'un zeste de « pantouflage » : recrutez experts et décisionnaires (ou leurs proches) et réinjectez les ensuite dans la sphère publique (conflits d'intérêts). Imparable ! Donnez aussi l'illusion de la sévérité... « tout en s'assurant que les moyens de sanctionner seront inopérants. » Exemples, en France, avec les nombreuses tentatives d'anéantir les règles de prescription de l'abus de biens sociaux. En rognant les effectifs et les moyens des services spécialisés d'enquête. En coupant les ailes des chambres régionales des comptes...

H. Ch.